

000823

Université Cheikh Anta DIOP de Dakar



Institut de Formation et de Recherche en Population,
Développement et Santé de la Reproduction



Le Directeur

Dakar, le 16 mars 2009

A

Monsieur Ousmane KA
Ministère de la Famille
Dakar

Objet : Invitation à la Journée d'Animation Scientifique de l'IPDSR

Monsieur,


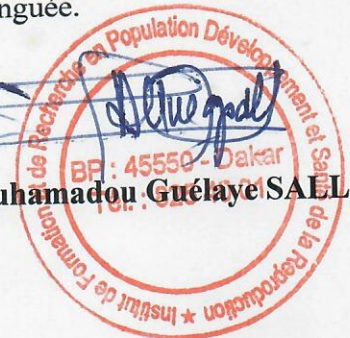
L'Institut de Formation et de Recherche en Population, Développement et Santé de la Reproduction (IPDSR) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) organise, chaque année une Journée d'Animation Scientifique pour vulgariser les travaux de recherche réalisés par ses étudiants et débattre d'un thème d'actualité ayant trait aux questions de population articulées aux problèmes de développement.

Cette manifestation traditionnelle regroupe la communauté universitaire, les partenaires au développement, des experts du secteur public et privé et des membres de la société civile.

Cette année, nous avons choisi d'évoquer les «**Politiques et programmes en faveur des personnes âgées : état des lieux et perspectives**».

Compte tenu de la place accordée au vieillissement par les Politiques et Programmes de Population et de Développement et de l'importance que vous accordez à ce sujet, nous serions heureux de vous compter parmi nos invités à cette manifestation qui aura lieu **le mercredi 25 mars à l'UCAD II** conformément aux termes de référence et à l'agenda ci-joints.

Veillez agréer, **Monsieur**, l'assurance de notre considération distinguée.


Pr. Mouhamadou Guélaye SAEI


PJ : Agenda et termes de référence de la manifestation

AGENDA DE LA JOURNEE D'ANIMATION SCIENTIFIQUE DU 25 MARS 2009

Parrainage : Ministère de la Famille et du Développement Social
Et Ministère de la Santé et de la Prévention

Présidence : Monsieur le Recteur de l'UCAD

Modérateur : Dr Cheikh Tidiane Bâ

Rapporteurs : Dr Mohamed Sall / Dr Rosalie Diop

| | |
|----------------|--|
| 9h 00 – 9h 05 | Ouverture : Mot de bienvenue du Directeur de l'IPDSR (Pr Guélaye Sall) |
| 9h 05 – 9h 15 | Allocution de l'UNFPA |
| 9h 15 – 9h 25 | Discours du Recteur |
| 9h 25 - 9h 45 | Allocution du Ministre de la Famille et du Développement Social ou son représentant Allocution du Ministre de la Santé et de la Prévention ou son représentant |
| 9h 45 - 9h 50 | Brève suspension de séance |
| 9h 50 -10h 00 | Situation socio économique des personnes âgées : cas de la Cellule d'Appui aux Personnes Agées (CAAPA) de la Sicap Rue 10 de Dakar par Monsieur AssaneTraoré |
| 10h 00- 10h 10 | Analyse du profil de pauvreté des personnes âgées, chefs de ménage à partir des données de l'ESAM II par Monsieur Baba SY |
| 10h 10 -10h 30 | Rapport de l'encadreur des étudiants : Dr Ousseynou KA |
| 10h 30 -10h 45 | Discussions |
| 10h 45 -11h 00 | Pause café |
| 11h 00 -11h 45 | <u>Table Ronde :</u> - Plan sésame : état des lieux et perspectives par le Dr Mamadou Koumé du Ministère de la Santé et de la Prévention - Programme Social du Ministère de la Famille en faveur des personnes âgées par Monsieur Doudou Gaye, chef du bureau du 3 ^{ème} âge du ministère de la famille - Point de vue du député Omar Ndoye, Psychologue - Points de vue des représentants des personnes âgées : Mame Birame Faye (FNR) et Monsieur Alé Samba Diouf (IPRES) - Point de vue du Sociologue Momar Kane - Film de la Fondation Sonatel sur le PEC des personnes âgées |
| 11h 45 -12h 30 | Discussions |
| 12h 30 -12h 45 | Synthèse par le Modérateur |
| 12h 45 -13h 00 | Mot de remerciement par le Directeur de l'IPDSR et Conclusion par le Recteur ou son représentant |
| 13h 30 | Pause- déjeuner à l'IPDSR |

TERMES DE REFERENCE DE LA JOURNEE D'ANIMATION SCIENTIFIQUE DE L'IPDSR

I – CONTEXTE :

Chaque année l'Institut de Population Développement et Santé de la Reproduction (IPDSR) de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD), organise une journée scientifique axée sur un thème d'actualité relatif aux questions de population et développement. Cet institut, de dimension sous-régionale, fruit du partenariat entre l'Université Cheikh Anta Diop, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'Union pour l'Étude de la Population Africaine (UEPA) et la Direction de la Planification des ressources Humaines (DPRH) du Ministère de l'économie contribue ainsi, à l'approfondissement de la réflexion sur les questions de population/développement en Afrique. A travers ses différentes filières, l'IPDSR poursuit un double objectif : promouvoir la recherche et fournir au marché du travail, des ressources humaines hautement qualifiées, en vue d'améliorer le bien-être des populations, et de promouvoir le développement humain durable des sociétés africaines.

II – JUSTIFICATION :

Le vieillissement des populations, sera l'un des changements sociaux majeurs du XXI^e siècle. Les pays africains, dans un avenir qui n'est plus très lointain, ne seront pas épargnés. En effet, il ressort des différents rapports de l'ONU, que dans les pays en voie de développement, la population de 60 ans et plus, devrait tripler et passer de 605 millions à 1,6 milliard en 2050 dont 377 millions de plus de 80 ans.

Concernant plus précisément le Sénégal, le volume de sa population âgée va connaître selon les projections faites par l'ANSD, une progression fulgurante : de 345 934 personnes en 1988, ce nombre doublera en 2010, c'est à dire en moins de 25 ans et triplera avant 2025. A titre de comparaison, au Sénégal, la croissance des personnes âgées (3,5%) est supérieure à la croissance démographique (2,7%).

En conséquence, c'est maintenant qu'il convient d'anticiper sur des solutions adaptées à notre contexte socioculturel et éviter ainsi, les problèmes que connaissent les pays développés.

Ceci, est d'autant plus réalisable que pour l'instant nous bénéficions de cette fenêtre d'opportunité qu'on appelle le « bonus démographique » constitué par un nombre important d'actifs par rapport aux retraités qui pourraient être mis à profit pour assurer le décollage économique. Cette occasion est également à saisir pour mettre en place des politiques et programmes pouvant faire face à la montée en puissance des personnes du 3^{ème} âge.

En outre, les problèmes gérontologiques se posent également en termes de relâchement du lien social, de délitement des réseaux sociaux de solidarité communautaire qui servaient de filets de sécurité aux pauvres.

Les personnes âgées, dans leur écrasante majorité ne bénéficient pas de pension de retraite et leur prise en charge médico-sociale, est assurée par la famille. Celle-ci, pour la personne âgée tient lieu de système de sécurité sociale. Malheureusement cette solidarité familiale est confrontée à des difficultés économiques. Ainsi, au lieu de bénéficier de l'assistance de ses enfants, certaines personnes âgées sont souvent obligées de prolonger leurs activités professionnelles pour subvenir aux besoins de leurs propres enfants dont la plupart sont sans emploi.

En effet, 38% des ménages de plus de 10 enfants sont gérés par des personnes âgées sans aucune aide financière ni inclusion dans les programmes de lutte contre la pauvreté. Les autres problèmes auxquels sont confrontés les personnes du troisième sont entre autres:

- L'urbanisation galopante dans les villes où l'espace habitable ne favorise pas une cohabitation harmonieuse entre les différentes générations.
- La fréquence de pathologies chroniques, handicapantes et très coûteuses d'où des dépenses qui grèvent lourdement le maigre budget familial ou la pension de retraite.

Face à tous ces problèmes les Pouvoirs Publics ont initié des politiques et programmes pour le bien être des personnes âgées. Il s'agit du :